



Le

journal

n°38

Hiver 2013

Aide Médicale et Développement
association de solidarité internationale reconnue d'utilité publique



Que faisons nous de vos dons ?



Donnez en ligne !

Notre association ne serait rien sans tous ses donateurs qui depuis de nombreuses années apportent à AMD les moyens d'aider les plus pauvres sur ses terrains d'intervention. Les dons privés sont indispensables pour mener nos missions. Ils nous apportent l'indépendance et la possibilité d'agir vite là où les subventions sont difficiles, aléatoires et longues à obtenir.

Grâce à vous, nous pouvons mener des actions très concrètes. Nous pouvons sauver un enfant de la malnutrition au Sénégal, ou bien opérer un enfant d'un handicap moteur au Bangladesh.



Cette année, avec le développement de plus en plus important de la communication liée à Internet, AMD vous propose

une nouvelle possibilité : le "don en ligne". Plus pratique, plus rapide, plus facile à gérer aussi, vous pourrez désormais soutenir AMD aussi sur son site internet.

Pour accompagner cette petite "révolution", nous avons choisi de consacrer notre journal au don, en répondant à quelques questions que vous vous posez peut être.

Ensemble, nous avons déjà mené beaucoup de projets. Merci beaucoup de votre confiance et votre générosité.

Marcel Nyer
Trésorier

www.amd-france.org



"Le Journal" est édité par AIDE MEDICALE et DEVELOPPEMENT - Directeur de la publication : B.Devimeux. Rédaction / maquette : B.Devimeux - Photos : DR AMD; couverture : B.Devimeux (Tanzanie) - Ont participé à ce numéro : O.Cathaud, JPLaurencin, M.Nyer, S.Savornin, S.Vilmin, - Impression : imprimerie ICG communication, St Etienne - Tirage 2 000 ex. - 1 € - Dépôt légal : 2 ème semestre 2013 - ISSN 2108-8705



Que faisons nous de vos dons ?

Notre pays connaît actuellement une crise économique qui impacte des associations comme la nôtre. Les restrictions budgétaires rendent les subventions plus difficiles à obtenir et leur montant diminue chaque année. Les entreprises sont également moins nombreuses à se tourner vers le mécénat. AMD, comme les autres associations, doit s'adapter afin de ne pas décevoir tous ceux qui attendent son aide.

Les dons des particuliers représentent une part importante des ressources de notre association ; environ 40 %. Avec vous, nous avons mené cette année des actions réussies comme la construction d'un centre de santé dans une zone particulièrement déshéritée en Tanzanie. Ce centre de santé a été entièrement financé par des dons privés. Il vient d'ouvrir et assure maintenant un soutien sanitaire à quelques 6 000 Massaïs qui jusqu'alors ne disposaient d'aucune infrastructure de soins. Au Bangladesh, nous avons poursuivi cette année notre soutien au centre de lutte contre le handicap de l'enfant de Chakaria. Une soixantaine d'enfants ont aussi été opérés de lourds handicaps. Ceci, nous l'avons fait grâce à un réseau de parrains et de donateurs privés.

D'autres projets de l'association, au Sénégal ou à Madagascar par exemple ont pu être initiés grâce à des subventions mais leurs montants souvent ne suffisent pas pour réaliser le programme et nous devons apporter une part de fonds propres.

C'est aussi parce qu'AMD est en mesure de mobiliser des citoyens responsables et généreux que les institutions nous accordent leur confiance.

Cela valait bien un numéro spécial de notre journal sur le don afin de répondre peut-être à certaines questions que vous auriez souhaitées nous poser.

Bertrand Devimeux

Frais administratifs C'est quoi ?

Les frais administratifs correspondent au coût de fonctionnement de l'association. Gérés avec la plus grande rigueur et grâce au bénévolat de ses membres, ils sont le plus faible possible afin d'affecter le

maximum de ressources aux actions de terrain. Certaines dépenses sont néanmoins incontournables afin de donner à l'association les moyens d'agir avec professionnalisme et efficacité. Ces frais sont malheureusement de moins en moins couverts par d'éventuelles subventions, ce qui met en péril beaucoup d'associations.

Ce journal est entièrement fait par des bénévoles et il ne coûte que les frais d'imprimerie.



Don / Subvention quelle différence ?

Certains d'entre vous se demandent parfois pourquoi une association comme AMD, dont le sérieux est reconnu par des institutions publiques ou privées, est dépendante des dons du public pour mener ses actions. Voici quelques éléments pour comprendre :

- La philosophie et l'engagement militant de l'association et de ses membres ne peuvent pas se calquer sur les politiques publiques et vivre de subventions. Les dons que nous recevons sont indispensables à notre liberté d'agir et à notre réactivité pour intervenir rapidement. Ils permettent de financer des actions qui ne sont pas prises en compte dans le cadre de subventions, comme par exemple la prise en charge du coût des soins.

- Les subventions que nous recevons sont toujours partielles. Elles ne couvrent jamais le coût d'un projet et les associations doivent montrer leurs capacités à mobiliser les citoyens sur les causes qu'elles défendent.

- Certains programmes, comme notre programme au Bangladesh, ne s'inscrivent pas dans le cadre de coopérations officialisées sur le plan politique. Nous devons donc les mener entièrement sur fonds propres, c'est à dire grâce à vos dons.

En 2013, les subventions publiques représenteront environ 40 % des ressources d'AMD

AMD utilise une grande partie de ses ressources pour construire ou réhabiliter des centres de soins : dispensaires, services hospitaliers, maternités, unités de production de farines enrichies... Une partie importante est aussi utilisée pour acheter des équipements indispensables : appareils de radiologie, échographes, tables d'accouchements, groupes électrogènes... Enfin, depuis quelques années nous agissons dans le domaine de l'apport d'eau propre pour les populations en forant des puits ou en rénovant des pompes et des réseaux de distribution. Toutes ces actions sont des investissements qui sont ensuite remis à nos partenaires locaux publics ou privés. La mise en place de ces actions s'accompagne d'un encadrement par des bénévoles d'AMD qui supervisent les chantiers mais assurent aussi la formation à son utilisation, afin que nos partenaires s'approprient les réalisations dans de bonnes conditions. En fonction des ressources dont nous

Tanzanie

- AMD vient de construire grâce à la mobilisation de donateurs privés un centre de santé à Alailelai pour la communauté massai.

Construction d'un centre de santé : 30 000 €

disposons, nous réalisons des aides d'amplitude variable, mais toujours avec le souci de la pérennité. A chaque fois que c'est possible, nous mettons en place un recouvrement des coûts de fonctionnement par les usagers. C'est le cas en particulier des unités de production de farines enrichies ou des points d'eau.

Madagascar

- AMD réalise un programme d'adduction d'eau potable dans 8 arrondissements ruraux de la commune de Foulpointe

Création d'un point d'eau : 1 500 €



Financer les Soins



Sénégal

● AMD souhaite mettre en place un fond de solidarité pour aider les familles les plus pauvres dans son Centre de Récupération et d'Éducation Nutritionnelle de Tambacounda.

Prise en charge d'un enfant : 60 €

Au delà des aides d'investissement, comme la construction d'un centre de santé ou le don d'un équipement médical, nous nous trouvons souvent confrontés au problème de la prise en charge du coût des soins eux mêmes. Même gratuits, les soins sont coûteux pour les familles : frais de transport, frais d'hébergement, traitements annexes, indisponibilité pour le travail... En ce qui concerne la malnutrition en particulier, qui touche les familles les plus pauvres, beaucoup de mères ne poursuivent pas les soins de leurs enfants faute de res-

sources financières. Les prises en charge s'arrêtent alors et les enfants sont à nouveau exposés à un risque vital. La prise en charge du coût de ces soins, comme des coûts de fonctionnement, est rarement prise en compte par les bailleurs institutionnels. Nous n'avons que la générosité de nos donateurs pour permettre à certaines familles très pauvres de bénéficier d'un accès aux soins et ainsi sauver des vies.

Guinée

● AMD construit des unités de production artisanale de farines enrichies pour lutter contre la malnutrition. Ces farines permettent de lutter contre la malnutrition infantile légère.

Prise en charge d'un enfant avec les farines enrichies pour 1 jour : 1 €

Fiscalité Que coûte un don ?

AMD est une association de solidarité internationale "Reconnue d'Utilité Publique", qui apporte son aide aux personnes en difficulté. Il est possible de déduire une grande partie de son don de son impôt sur le revenu.

Le taux appliqué dépend de la législation en vigueur. Il est en 2013 de 75 % de réduction sur les 521 premiers € puis de 66 % au delà.

Un don de 150 € ne vous coûtera donc que 37,5 € après défiscalisation.

Actuellement, un don à AMD ne permet pas de bénéficier d'une réduction sur l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune), mais nous pouvons vous orienter vers une fondation habilitée partenaire.



PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Le don dans la durée

AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE MENSUEL Aide Médicale et Développement. Numéro national d'émetteur : 516 348

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

Autorise AMD à prélever chaque mois sur mon compte la somme de €

Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter

Établissement :

Agence : Adresse :

Code postal : Ville :

Compte à débiter :

Établissement

Code guichet

N° de compte Clé

RIB

Signature obligatoire

Fait à

le :

Très important : veuillez retourner ce document signé en y joignant un RIB ou RIP à l'adresse indiquée au verso.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai alors le différend directement avec l'association AMD. Les informations recueillies sont nécessaires pour le traitement des dons. AMD s'engage à ne pas les utiliser en dehors de ses relations avec vous.

Les autres dons Devenez acteurs !

Le don n'est pas seulement financier. Donner ses compétences ou bien son temps est tout aussi précieux pour nous. En mobilisant vos réseaux, en faisant connaître AMD, en organisant des manifestations ... vous participerez au développement de notre association et vous lui permettrez de toucher de nouveaux publics. Nous recherchons en permanence des porteurs de projets ou d'idées. La valorisation du bénévolat, au siège ou sur nos projets représente 20% de nos ressources. Si vous voulez devenir acteur à nos côtés, contactez nous !

Une mobilisation **exemplaire**



Des nouvelles de Jaheda



Jaheda avant l'opération

Jaheda après l'opération

AMD mène depuis de nombreuses années un important programme de lutte contre le handicap de l'enfant au Bangladesh, dans la région de Chakaria. Nous en parlons souvent dans nos journaux. Ce programme mobilise une équipe de professionnels compétents et motivés qui se rendent régulièrement sur le terrain pour encadrer et animer un centre dédié au handicap de l'enfant qu'AMD a construit. Des missions chirurgicales sont organisées chaque année depuis 10 ans. Elles permettent à des enfants lourdement handicapés de retrouver la marche. Ce programme ne bénéficie d'aucune subvention publique. Il est mené entièrement grâce à la générosité de tout un réseau de donateurs privés, qui nous permettent de faire les investissements nécessaires et de subventionner le coût des soins en fonction du niveau social des familles. Un concept innovant a même été créé pour ce programme : la SMI pour "Solidarité Médicale Internationale".

Afin d'améliorer l'accessibilité aux soins pour les plus pauvres, chaque famille consultant dans notre centre se voit donner un coefficient social qui permettra au fonds de solidarité que nous avons créé de prendre en charge une partie proportionnelle des soins : de 10 à 100 % des coûts selon les cas. Les résultats sont spectaculaires : en 10 ans, 40 000 enfants ont été pris en charge, 740 ont retrouvé la marche après une chirurgie orthopédique lourde, et près de 400 000 € ont été récoltés auprès du public et affectés à cette action.

Bangladesh

- AMD opère des enfants atteints de lourds handicaps moteurs dus au rachitisme, ou à des accidents de la vie. Après le traitement, ces enfants retrouvent leur mobilité.

Prise en charge d'un enfant : 150 €

BULLETIN DE SOUTIEN

Oui ! je suis solidaire

M Mme Mlle

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

Je souhaite adhérer à AMD. Ci-joint un chèque de 50 € pour mon adhésion annuelle.

Je souhaite faire un don à AMD 30 € 80 € 150 € 300 € autre

Je joins un chèque bancaire ou postal d'un montant de€

à l'ordre de **AIDE MEDICALE et DEVELOPPEMENT**

14, rue Colbert - 38000 Grenoble - tél: 04 76 86 08 53

REDUCTION D'IMPOTS

AMD est reconnue d'Utilité Publique. Vous recevrez un justificatif de déduction fiscale permettant de déduire de vos impôts 75% de vos dons et adhésions dans le cadre de la limite légale (521 € en 2013) et 66 % du montant au-delà, dans les limites de 20 % du revenu imposable.

Un don de 100 € représente en réalité 25 € après défiscalisation.

Un don de 1000 € par an représente en réalité 293 € soit moins de 1 € par jour après défiscalisation.

Ce que nous faisons avec vous

Madagascar

Adduction d'eau potable

- Mise en place de 17 bornes fontaine et de 27 latrines familiales dans la commune de Foulpointe. Soutiens : Agence de l'Eau, SIERG, Région Rhône Alpes, Ville de Meylan, Véolia.
Budget 2013 : 65 000 €.



Rénovation d'un centre de santé

- Rénovation d'un centre de santé endommagé par un cyclone à Manakatafana. Soutiens : dons privés.
Budget 2013 : 10 000 €



Mise en place d'un service d'imagerie médicale

- Rénovation du service de radiologie et achat d'un échographe pour l'hôpital de Fenerive Est. Soutiens : dons privés, Talents et partage.
Budget 2013 : 21 000 €



Bangladesh

Prise en charge du handicap de l'enfant.

- Animation d'un centre de prise en charge du handicap. Soutiens nutritionnels, chirurgie orthopédique. Achat d'un appareil de radiologie
- Construction d'un centre de soins à Ukhia.
Budget 2013 : 100 000 €
Soutiens : dons privés, fondations Anber et Alberici

Guinée Conakry

Lutte contre la malnutrition infantile

- Soutien à l'Unité de Production Artisanale de farine Misola à Sabadou Baranama construite par AMD en 2012.
Budget 2013 : 15 000 €
Soutiens : Fondations Aviva, Anber, Bel, Société Générale des Banques de Guinée, Crédit Agricole.



Arménie

Appui au service de santé publique du Gegharkunik.

- Don d'un échographe pour l'hôpital de Sevan. Soutiens : Ville de Grenoble.
Budget 2013 : 15 000 €
- Rénovation de la polyclinique de Gavar. Soutiens : Conseil Général de l'Isère.
Budget 2013 : 25 000 €
- Formation aux soins d'urgence dans la Région du Gegharkunik.



Tanzanie

Construction d'un centre de santé

- Construction d'une centre de santé dans le Ngorongoro. Budget 2013 : 30 000 €
Soutiens : Dons privés



Sénégal

Lutte contre la malnutrition infantile.

- Renforcement du Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle de Tambacounda installé par AMD en 2011.
Budget 2013 : 5 000 €. Soutiens : Conseil Général de l'Isère, dons privés.
- Construction d'une Unité de Production Artisanale de farine enrichie à Tambacounda.
Budget 2013 : 50 000 €. Soutiens : Conseil Général de l'Isère, fondations Anber et Bel, dons privés.

Campagne de dons 2013

C'est maintenant !

Le don en ligne
www.amd-france.org



Faire un don

Merci

AIDE MEDICALE ET DEVELOPPEMENT

14, Rue Colbert - 38 000 Grenoble - France - 04 76 86 08 53 - amd@amd-france.org
Retrouvez l'actualité associative sur www.amd-france.org